

## Bois de sciage

# 13.000 m<sup>3</sup> utilisés illégalement dans les marchés publics par an

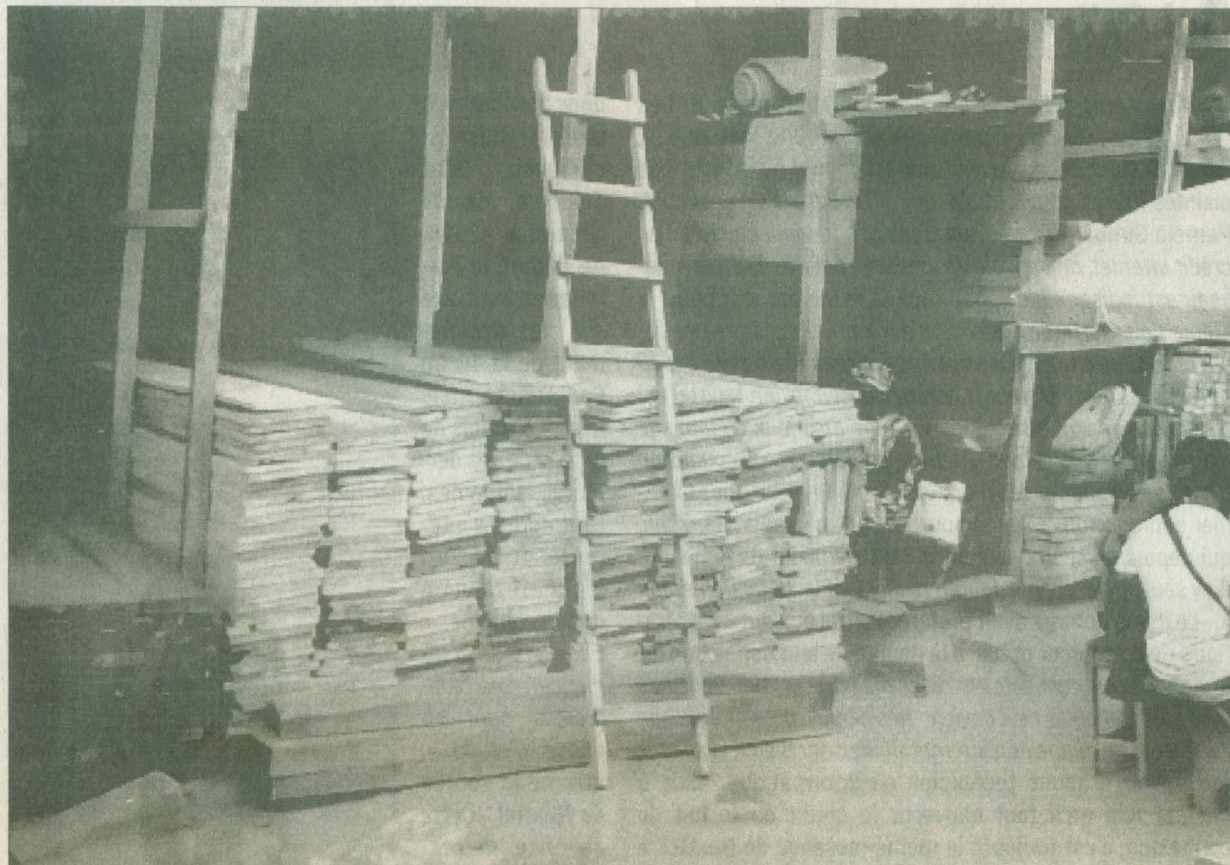
Les résultats du projet Essor restitués jeudi à Yaoundé proposent des réponses à cette situation qui fait perdre des ressources naturelles au Cameroun.



Par Adrienne Engono Moussang

**L**es marchés urbains du Cameroun consomment 83.000m<sup>3</sup> de bois de sciage chaque année, selon les chiffres d'une étude réalisée par les experts du Centre pour la recherche forestière internationale (Cifor). Les experts projettent une augmentation de cette consommation en fonction de l'accroissement des revenus des Camerounais. Il est cependant à déplorer que les marchés publics, tout comme les menuiseries, s'approvisionnent dans des circuits illégaux ; 13.000m<sup>3</sup> de bois de sciage acquis illégalement sont utilisés dans les marchés publics. Le projet « Essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun » lancé il y a 15 mois, a pour objectif principal la promotion des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun. Il impose l'élaboration et la promotion d'une politique d'approvisionnement en sciages légaux auprès des consommateurs publics et privés et des entreprises du secteur des bâtiments et travaux publics et aussi de contribuer à accroître la consommation domestique de sciages légaux. Financé par l'Union européenne à travers le programme de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture-Union européenne Accord de partenariat volontaire (FAO-Ue Flegt), il est mis en œuvre par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) en partenariat avec le Centre de recherche et d'action pour le développement durable (Cerad), la Direction de la promotion et de la transformation du bois du ministère des Forêts et de la Faune (Minfop) et l'Association nationale du collectif des vendeurs de bois et assimilés du Cameroun (Ancova). Les résultats présentés le 07 février par les différents partenaires.

Selon Guillaume Lescuyer, chercheur senior du Centre international de recherche agricole pour le développement (Cirad) pour le Cifor, le projet vise à convaincre les administrations à exiger les sciages d'origine légale. Ceci peut se faire grâce à la collaboration entre les différents pres-



Un dépôt de bois.

taires, les experts et les administrations en charge des forêts et des marchés publics.

Essor a déjà reçu l'adhésion de ces administrations, notamment le Minfop et sur l'élaboration d'un projet d'arrêté conjoint, actuellement en cours de transmission à la primature. Une démarche que plus d'un saluent. Et pour Richard Richard Eba'a Atyi, directeur régional du Cifor pour l'Afrique Centrale : «L'engagement des autorités gouvernementales, du secteur privé, et des consommateurs est le premier pas vers un changement profond dans la manière dont

le bois est approvisionné au Cameroun».

Avec une contribution importante dans le produit intérieur national (Pib), le secteur bois est pourvoyeur de plusieurs emplois directs et indirects ; il suffit de le réorganiser.

*Lutte contre le paludisme*

**La distribution des Milda**